

» tout-puissant, Père, Fils et Saint-Esprit, je défends à  
 » Henri, qui par un orgueil inouï s'est élevé contre nous,  
 » de gouverner les royaumes d'Allemagne et d'Italie; je délie  
 » tous les chrétiens des serments qu'ils lui ont prêtés, et je  
 » défends à tous de le servir comme roi; car celui qui veut  
 » porter atteinte à notre autorité mérite de perdre la cou-  
 » ronne, la liberté et la vie. Je charge donc Henri d'a-  
 » nathème et de malédiction; je le voue à l'exécration des  
 » hommes, et je livre son âme à Satan, afin que les peuples  
 » sachent que le souverain pontife est la pierre sur laquelle  
 » le Fils du Dieu vivant a édifié son Église, et que les portes  
 » de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle. »

Hildebrand envoya à tous les fidèles d'Allemagne, d'Italie et des Gaules la sentence qu'il venait de prononcer contre le souverain de Germanie; il adressa aux évêques et aux seigneurs allemands et italiens une circulaire dans laquelle il leur ordonnait, dans le cas où Henri persisterait dans sa révolte contre le saint-siège, d'élire un autre roi qui pût gouverner l'empire selon les lois de l'Église.

Ce décret d'excommunication remplit l'Allemagne et l'Italie de divisions, et fut la cause de longues et cruelles guerres. Cependant les prélats méprisèrent ouvertement les censures de Grégoire: Guillaume d'Utrecht surtout défendit avec beaucoup de zèle les intérêts du prince contre les criminelles entreprises du pape; toutes les fois qu'il montait en chaire, il prêchait contre le pontife, l'appelait simoniaque, adultère, voleur et empoisonneur, et il renouvelait chaque dimanche l'excommunication prononcée contre Hildebrand par le concile des évêques germains. Les prélats lombards tenaient la

même conduite; Gujbert, métropolitain de Ravenne, convoqua un nouveau synode dans Pavie, et excommunia le saint-père pour la deuxième fois.

Néanmoins quelques seigneurs ambitieux parvinrent à détacher du parti du prince plusieurs évêques, qui défendirent le saint-siège, et soutinrent que personne n'avait le droit d'anathématiser le pape, parce qu'il était infaillible: ce pitoyable raisonnement entraîna un grand nombre de nobles qui persécutèrent ceux qui voulaient rester fidèles à Henri.

Grégoire employait également toutes les ressources de sa politique pour détacher les évêques récalcitrants du parti du prince. Voici une lettre remarquable qu'il écrivait à Herman, chef du clergé de Metz: « Quant à ceux qui prétendent que  
 » les rois ne sauraient être légitimement déposés par les  
 » papes, je les renvoie aux paroles et aux exemples des Pères,  
 » et ils apprendront que saint Pierre a dit: « Soyons tou-  
 » jours prêts à punir les coupables, quel que soit leur rang. »  
 » Qu'ils considèrent les motifs qui ont engagé le pape Zacharie  
 » à déposer le roi Childéric, et à relever tous les Francs de  
 » leur serment de fidélité. Qu'ils apprennent que saint Gré-  
 » goire, dans ses décrets, non-seulement excommuniait les  
 » seigneurs et les rois qui s'opposaient à l'exécution de ses  
 » ordres, mais encore qu'il les privait de leur puissance.  
 » Qu'ils n'oublient pas que saint Ambroise lui-même a chassé  
 » du temple l'empereur Théodose, en l'appelant profane,  
 » sacrilège et meurtrier.

» Peut-être ces misérables esclaves des rois voudraient-ils  
 » soutenir que Dieu lorsqu'il a dit à saint Pierre, « Paissez  
 » mes brebis, » en a excepté les princes. Mais nous leur dé-



» montrerons que le Christ, en donnant à l'apôtre la puissance de lier et de délier les hommes, n'en a excepté aucun. Le saint-siège a le pouvoir absolu sur toutes les choses spirituelles, pourquoi ne gouvernerait-il pas également les intérêts temporels? Dieu règne dans les cieux; son vicaire doit régner sur le monde entier. Cependant des insensés prétendent que la dignité royale est au-dessus de la dignité épiscopale : ils ignorent donc que le nom de roi a été inventé par l'orgueil humain, et que le titre d'évêque a été institué par le Christ. Saint Ambroise affirme que l'épiscopat est supérieur à la royauté, comme l'or est supérieur au plus vil métal. »

L'astucieuse politique du pape entraîna la plus grande partie des prélats et des seigneurs d'Allemagne dans le parti du saint-siège, et Henri vit peu à peu tous ses amis se retirer de sa cause. Plusieurs évêques, qui précédemment avaient souscrit à la condamnation du pontife, envoyèrent des députés à Rome pour faire amende honorable; quelques autres se rendirent en personne au tombeau de l'apôtre, nu-pieds, afin d'obtenir leur pardon.

Grégoire les accueillit tous avec de grands honneurs, les combla de présents, et prit avec eux des mesures habiles qui devaient amener la destruction entière du parti du roi de Germanie. D'un autre côté, les relations criminelles que le pape entretenait avec l'impératrice Agnès, mère de Henri, avec la duchesse Béatrix, sa tante, et avec la belle comtesse Mathilde, sa cousine germaine, assuraient plus parfaitement encore l'exécution de ses projets ambitieux.

Béatrix possédait d'immenses domaines dans l'Italie, et

Mathilde, sa fille, femme de Godefroi le Bossu, était, par son mari, encore plus puissante qu'elle : ces deux femmes, après l'éclatante rupture qui venait de s'accomplir entre l'autel et le trône, abandonnèrent Henri, renoncèrent aux liens du sang, et se déclarèrent hautement pour Grégoire.

Mathilde, qui était reconnue publiquement pour la maîtresse du pape, voulut forcer le duc son mari à embrasser la cause du saint-siège; mais celui-ci résista à toutes les séductions, et leva au contraire des troupes qu'il conduisit au roi. Hildebrand redoutant que ces renforts ne missent son ennemi en état de marcher sur Rome, détermina la princesse à employer la violence pour le délivrer de son mari; et Godefroi le Bossu fut assassiné dans la ville d'Anvers, dans la nuit du 20 février 1076.

A son tour Grégoire, par reconnaissance du service qui venait de lui être rendu, résolut de se débarrasser de la duchesse Béatrix, la rivale et la mère de Mathilde; il sollicita de son ancienne maîtresse la faveur d'un rendez-vous, passa la nuit avec elle, et la fit étrangler au matin.

Par ce double crime, la comtesse Mathilde se trouva souveraine absolue d'immenses états; elle devint la compagne inséparable d'Hildebrand, et s'établit au palais de Latran, où elle assistait avec les cardinaux au conseil privé du souverain pontife. Platine affirme qu'elle le suivait dans tous ses voyages, le servait dans son lit, et passait fréquemment les nuits dans sa chambre, au grand scandale des camériers, qui n'avaient pas la permission d'entrer dans les appartements du saint-père.

Grégoire était enfin parvenu à l'apogée de la puissance; il



ne craignait aucun ennemi; il écrasait les peuples sous la sandale pontificale; il se livrait à tous les débordements, poussait les provinces à la révolte, nommait les empereurs, et déclarait excommuniés les clercs et les laïques qui restaient attachés au malheureux Henri.

Par ses intrigues se forma bientôt en Germanie une ligue formidable contre le prince. Rodolphe, duc de Souabe, Guelfe, duc de Bavière, Berthold, duc de Carinthie, Adalbéron, prélat de Wirtzbourg, Adalbert, évêque de Worms, et quelques autres seigneurs s'assemblèrent à Ulm, et convoquèrent une diète générale pour le 16 octobre dans la ville de Tribur, près de Mayence. Ils envoyèrent leur décret aux seigneurs de Souabe, de Bavière, de Saxe, de Lorraine et de Franconie, en les conjurant, au nom du Christ, d'abandonner leurs affaires particulières, afin de venir apporter le secours de leurs lumières pour prendre des mesures capables de rétablir la tranquillité dans le royaume.

Au jour fixé, l'assemblée ouvrit ses séances : la politique du saint-père eut un plein succès; le métropolitain de Mayence et un grand nombre d'ecclésiastiques qui s'étaient montrés dévoués au prince furent obligés de se joindre aux légats romains, sous peine d'être regardés comme les ennemis de l'état. Un des ambassadeurs du pape prit la parole, et raconta toute la vie du roi Henri : il fit ressortir les crimes dont il avait souillé sa première jeunesse; il l'accusa d'avoir éloigné du gouvernement les seigneurs, pour élever aux premières dignités du royaume des hommes sans naissance; il affirma que le prince avait des idées singulières et antichrétiennes; qu'il voulait exterminer la noblesse, détruire les églises et les

monastères, afin d'employer leurs richesses au soulagement des peuples; et il conclut en présentant comme l'unique remède à tant de maux, l'élection d'un roi de Germanie capable d'arrêter la licence et de raffermir l'état chancelant.

Quant à l'infortuné Henri, il s'était d'abord retiré à Oppenheim avec quelques amis fidèles; ensuite voyant que sa cause était perdue, il avait envoyé à la diète des députés qui offrirent en son nom d'abandonner le gouvernement de l'état aux seigneurs, en se réservant seulement les insignes royaux et le nom de souverain. Mais les prélats furent inexorables : ils répondirent qu'ils ne pouvaient accepter aucune de ses offres, parce qu'il ne leur était pas permis de communiquer avec un excommunié; et qu'en conséquence ils allaient procéder à sa déposition, conformément aux ordres du pape. Cependant ils consentirent à en référer au pontife, si le prince prenait l'engagement de se rendre au concile d'Augsbourg pour subir le jugement de Grégoire en présence de tous les seigneurs de la Germanie. Ils le menacèrent en outre de le déclarer à jamais déchu du trône s'il n'obtenait pas son absolution avant un an et un jour; et ils lui ordonnèrent, en attendant les effets de l'indulgence du pape, de renvoyer tous les excommuniés qui étaient près de sa personne, de congédier la garnison de Worms, de rétablir l'évêque de cette ville dans l'exercice de ses fonctions, et de se retirer lui-même dans Spire avec quelques domestiques désignés par l'assemblée : enfin il lui fut enjoint de mener une vie simple, frugale; de ne point se servir d'équipages, de ne point porter les marques de la majesté impériale, et de ne point s'occuper des affaires civiles ou religieuses.



Henri accepta ces honteuses conditions; il fit sortir de son camp le métropolitain de Cologne, les évêques de Bamberg, de Strasbourg, de Bâle, de Spire, de Lausanne, de Ceitz, d'Osnabruck, et les autres excommuniés; il congédia ses troupes, rendit Worms, et se retira dans la ville qui lui avait été assignée, où il vécut comme un simple citoyen.

Les légats instruisirent aussitôt le saint-père du résultat de leur légation, et l'engagèrent à se rendre en personne au synode d'Augsbourg. Henri, dans son impatience de se faire relever de l'anathème prononcé contre lui, ne voulut pas attendre l'arrivée de Grégoire, et se détermina à se présenter à Rome en suppliant pour obtenir l'absolution. Il partit en effet secrètement de la ville de Spire, quelques jours avant Noël, avec l'impératrice sa femme, et son fils encore enfant; il traversa la Bourgogne, et arriva dans la Savoie, où il fut traîtreusement arrêté par le comte Amédée, frère de sa femme, qui ne lui rendit la liberté que moyennant l'abandon d'une province limitrophe des états de Germanie.

Cette année l'hiver était très-rigoureux et rendait le passage des Alpes extrêmement dangereux; néanmoins aucun danger ne put lui faire suspendre l'exécution de son projet; il traversa les neiges, les glaces, et descendit dans la Lombardie. A peine le bruit de son arrivée fut-il répandu, que de toutes parts les évêques et les comtes lombards mécontents du pape vinrent à sa rencontre; et sans égards pour l'excommunication, ils lui rendirent de grands honneurs et lui formèrent une escorte imposante. Quelques seigneurs lui proposèrent même de déclarer la guerre au saint-siège, lui offrant des secours en hommes et en argent; mais le prince,

abattu par de si grands revers, n'osa point accepter leurs propositions, et continua sa route vers Rome.

Quant à Grégoire, déjà il avait quitté la ville sainte pour se rendre à Augsbourg, accompagné de la comtesse Mathilde, qui le suivait dans tous ses voyages; mais lorsqu'il apprit l'arrivée de Henri et les démonstrations qui lui avaient été faites par les Lombards, il fut saisi de crainte, rebroussa chemin, et alla se renfermer dans un château fort nommé Canudium ou Canosse, qui appartenait à sa maîtresse et qui était regardé comme imprenable.

Ce fut dans cette retraite qu'il reçut les évêques allemands et plusieurs seigneurs laïques qu'il avait excommuniés; ils avaient fait le voyage d'Italie, nu-pieds et couverts de cilices, pour implorer la miséricorde du saint-père. La crainte d'un soulèvement général en faveur de Henri rendit le pontife indulgent pour les pèlerins; il consentit à les recevoir dans le giron de l'Église, à la condition toutefois qu'ils confesseraient sincèrement leurs crimes, et qu'ils se soumettraient à payer une amende au saint-siège et à faire une pénitence publique. Ceux-ci déclarèrent qu'ils étaient prêts à souffrir tout ce qu'il leur ordonnerait; alors Grégoire commença par les éprouver en leur prescrivant un jeûne rigoureux: « Pénitence d'autant plus dure, ajoute Bayle, que ces prélats » venaient d'un pays froid, où le jeûne est une des plus » fortes mortifications qu'on puisse imposer, surtout aux » prêtres, qui sont accoutumés à faire de longs repas où ils » se gorgent de viandes et de vin. »

Après une épreuve de quelques jours, Grégoire les fit comparaître de nouveau en sa présence, leur adressa une répri-



mande sévère et leur donna l'absolution; néanmoins avant de les congédier, il leur ordonna de ne point communiquer avec le prince avant qu'il eût fait amende honorable au saint-siège, à moins que ce ne fût pour l'exhorter à la pénitence.

Henri étant arrivé à Canosse, fit solliciter un entretien secret avec sa cousine, la concubine du pape : Mathilde consentit à le recevoir; et le résultat de cette conférence fut qu'elle présenterait à Grégoire, dès le lendemain, la comtesse de Savoie, belle-mère du prince, le comte son fils, le marquis Azon, et Hugues, abbé de Cluny, afin qu'ils pussent implorer en son nom la miséricorde du saint-père. La présentation eut lieu en effet; mais Grégoire répondit aux sollicitateurs qu'il était contraire aux lois de l'Église d'examiner un accusé en l'absence de ses accusateurs; que si Henri était innocent, il ne devait pas redouter de comparaître devant le synode d'Augsbourg, où il promettait de lui rendre pleine justice sans se laisser prévenir par ses ennemis. L'abbé de Cluny représenta au saint-père que le roi ne redoutait pas le jugement; mais qu'il le suppliait de l'absoudre de l'anathème lancé contre lui, parce que l'année de son excommunication était presque expirée, et que les prélats de Germanie attendaient ce terme fatal pour le déclarer à jamais dépossédé de la dignité royale.

L'inflexible pontife résista à toutes les prières; enfin on lui proposa de l'or, et il se rendit à ce puissant argument. Néanmoins il exigea que le prince, en signe de repentir, déposât à ses pieds la couronne et les autres insignes de la royauté, en se déclarant indigne de régner. Henri consentit à subir cette humiliation; il se présenta seul à la première porte de la for-

teresse, et attendit avec patience qu'il convînt au pape de la faire ouvrir. Quand il eut passé la première enceinte, il déposa tous les ornements royaux, se dépouilla entièrement de ses habits, et revêtit un cilice; ensuite on lui mit un balai et des ciseaux dans la main, pour désigner qu'il consentait à être flagellé et rasé; il demeura dans cette position, nu-pieds, pendant trois jours et trois nuits, dans la plus grande rigueur de l'hiver, sans abri, sans prendre aucune nourriture, répandant des torrents de larmes, et implorant avec de grands gémissements la miséricorde du pape!!!.....

Grégoire, dans un de ses ouvrages, se vante de cette conduite, et il avoue que sa justice ressemblait plutôt à la cruauté d'un tyran qu'à la sévérité d'un juge. Enfin la comtesse Mathilde eut pitié du prince, et elle obtint du pontife la grâce entière de son cousin. Henri ayant été admis à l'audience du pape, l'absolution lui fut accordée sous la réserve qu'il se présenterait à la diète générale des seigneurs allemands, et qu'il répondrait aux accusations portées contre lui; Grégoire voulut qu'il s'engageât à se soumettre à la décision du saint-siège, soit qu'il dût perdre sa couronne, soit qu'elle dût lui être conservée; et que dans tous les cas il déclarât les seigneurs relevés du serment de fidélité qu'ils lui avaient prêté, et parfaitement libres devant Dieu et devant les hommes de choisir un autre souverain; il lui fit promettre de ne jamais tirer vengeance du jugement prononcé contre lui, quel qu'il fût; et dans toutes les occasions de se montrer toujours soumis aux ordres du pontife. Enfin, il l'avertit que s'il manquait à une seule de ces conditions, il déclarerait son absolution nulle, et rendrait aux seigneurs allemands le droit